

[22 juin](#)

Affaire Dragomir Milošević : appel le 21 juillet

Commandant du corps Sarajevo-Romanija (SRK) de l'Armée des Serbes de Bosnie (VRS), Dragomir Milošević a été reconnu coupable le 12 décembre 2007 de crimes contre l'humanité et de violation des lois ou coutumes de la guerre commis pendant le siège de Sarajevo entre 1992-1995. Condamné pour cinq chefs d'accusation de terreur, de meurtre et d'actes inhumains commis au cours de la campagne de tirs isolés et de bombardement qui a fait des milliers de tués et de blessés parmi les civils de la ville de Sarajevo, il a été condamné à 33 ans d'emprisonnement.

Dragomir Milošević a succédé en tant que Commandant de corps du corps Sarajevo-Romanija (SRK) à Stanislav Galić qui, le 30 novembre 2006, a été condamné à la prison à vie par arrêt de la Chambre d'appel. Stanislav Galić purge sa peine en Allemagne où il a été transféré le 15 janvier 2009.

[21-28 juin](#)

Affaire Perišić : transport judiciaire de la Chambre de première

Le dimanche 21 juin 2009, la Chambre de première instance saisie de l'affaire Momčilo Perišić, l'ancien Chef de l'État-major de l'Armée yougoslave (VJ), commence une visite de sept jours sur les lieux des crimes allégués, à Zagreb, Sarajevo et Srebrenica."

La délégation se compose des Juges Moloto (Président), David et Picard de la Chambre de première instance I, des membres de l'Accusation et des équipes de la Défense de cette affaire ainsi que de fonctionnaires du Greffe du Tribunal.

La Chambre de première instance a décidé de se transporter dans l'ex-Yougoslavie, estimant qu'une visite sur place lui "permettrait de mieux appréhender les faits en cause".

[26 juin](#)

L'Estonie accueille son premier prisonnier du TPIY : Milan Martić

Milan Martić, l'ancien chef politique des Serbes de Croatie pendant le conflit, est transféré en Estonie pour purger la peine de 35 ans qui lui a été infligée le 12 juin 2007 pour des crimes commis contre des Croates et d'autres non-Serbes entre 1991 et 1994. Cette condamnation a été confirmée le 8 octobre 2008 par la Chambre d'appel.

29 prisonniers purgent actuellement leur peine et trois autres (Krajišnik, Mkršić et Šlijančanin) attendent d'être transférés dans l'un des 17 États qui ont conclu un Accord sur l'exécution des peines avec le TPIY. L'Estonie a signé un tel Accord en février 2008 et Milan Martić est le premier condamné du TPIY à y être transféré.

[30 juin](#)

Le Greffier Hocking à New York pour la réunion annuelle sur l'Etat de Droit

Le Greffier, John Hocking et la Chef de Cabinet du Président, Gabrielle McIntyre, se rendent à New York pour participer à la réunion annuelle des experts de l'ONU dans le domaine de l'état de Droit. Plus tard dans la journée, le Greffier Hocking préside une Table ronde sur "la Justice Pénale Internationale et la lutte contre l'impunité".

C'est la première fois que le TPIY a été invité à envoyer une délégation de haut rang à cette réunion annuelle.

[1er juillet](#)

Affaire Karadžić : conférence de mise en l'état

Une Conférence de mise en l'état se tient dans l'Affaire Radovan Karadžić. Pendant la conférence, le juge Bonomy émet l'idée selon laquelle il est peu probable que le procès commence avant septembre 2009.

[1er juillet](#)

Le Bureau du

Trois Procureurs de Liaison, venant respectivement de Bosnie-Herzégovine, de Croatie et de Serbie, sont arrivés à la Haye, où ils travailleront pendant les six prochains mois, côte à côte, avec le personnel du Bureau du Procureur du Tribunal.

Procureur accueille des Procureurs de Liaison

Dans son discours d'accueil, le Procureur Serge Brammertz s'est félicité de cette « nouvelle étape dans les excellents rapports qui unissent le Bureau du Procureur de La Haye aux parquets d'ex-Yougoslavie » et a présenté ce programme comme « un important pas en avant pour garantir la continuité des poursuites engagées pour crimes de guerre bien après l'achèvement du mandat du Tribunal ».

Les trois Procureurs de liaison ont été désignés par leurs parquets respectifs. Ils mèneront des recherches et collecteront des données dans le but de mener des enquêtes et de conduire des affaires, au plan national, pour crimes de guerre. Le Programme de visite de procureurs nationaux est une initiative du Bureau du Procureur en coopération avec les parquets d'ex-Yougoslavie et est financé par la Commission Européenne. Il a pour principal objectif de renforcer davantage l'aptitude des procureurs nationaux à traiter le grand nombre d'affaires de crimes de guerre issues du conflit en ex-Yougoslavie par une formation en situation de travail, et renforcer la coopération régionale.

2 et 3 juillet

Les Greffiers du TPIY, TPIR, CPI, TSL et TSSL se concertent sur l'administration de la justice

John Hocking, Greffier du TPIY, Adama Dieng, Greffier du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), Silvana Arbia, Greffier de la Cour Pénale Internationale (CPI), Binta Mansaray, Greffier par intérim de la Cour Spéciale pour la Sierra-Leone (CSSL), et Herman von Hebel, Greffier par intérim du Tribunal Spécial pour le Liban (TSL) se retrouvent à Venise (Italie)

Après avoir dressé un bilan des progrès accomplis par leurs institutions respectives, les Greffiers ont centré leurs réflexions sur la manière d'obtenir un financement adéquat et sur la façon d'utiliser efficacement les ressources disponibles. Ils ont aussi mis en évidence l'importance de la rétention des personnels qualifiés, ce qui constitue un défi particulier pour les Tribunaux en cours d'achèvement de leurs activités. Ils sont convenus de favoriser dans la mesure du possible la mobilité du personnel entre leurs institutions.

Sur la question de la coopération des États et autres acteurs clefs, en particulier en ce qui concerne l'exécution des sentences, les dispositions à prendre après un acquittement ou une mise en liberté anticipée, et la protection des témoins, les Greffiers vont explorer la possibilité de développer des stratégies communes.

L'importance de la préservation du legs des Tribunaux internationaux ou internationalisés a été rappelée par tous les Greffiers. Ils ont par ailleurs souligné les avantages qui pourraient découler d'une approche coordonnée en matière de communication externe, d'information publique et de Programmes Outreach afin de mettre en valeur la portée de la Justice Pénale Internationale de manière générale.

3 Juillet

La Chambre d'appel confirme la condamnation de Dragan Jokić pour outrage au Tribunal

La Chambre d'appel rend publique son Jugement en date du 25 juin, confirmant la condamnation pour outrage au Tribunal de l'ancien officier de l'Armée des Serbes de Bosnie, Dragan Jokić. En mars 2009, Jokić a été reconnu coupable d'outrage au Tribunal et condamné à quatre mois d'emprisonnement pour avoir refusé de témoigner dans l'Affaire Popović et consorts.

Chef de l'Ingénierie de la Brigade de Zvornik de l'Armée des Serbes de Bosnie (VRS) au moment des événements de Srebrenica, Dragan Jokić avait préalablement été condamné pour avoir aidé et encouragé l'extermination, les persécutions pour des raisons politiques, raciales et religieuses et les meurtres de civils. Il avait été condamné le 17 janvier 2005 à neuf années d'emprisonnement. La sentence a été confirmée par la Chambre d'appel le 9 mai 2007. Dragan Jokić purge actuellement sa peine en Autriche, où il a été transféré le 22 décembre 2008.

Le lundi 6 juillet, le Président du Tribunal a émis un Ordonnance désignant l'Autriche comme l'État dans lequel Dragan Jokić purgera sa peine supplémentaire de quatre mois d'emprisonnement.

CALENDRIER DES AUDIENCES 6 JUILLET – 17 JUILLET

MARDI 7 JUILLET

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Gotovina et al , Procès 14:15 – 19:00, Stanišić & Simatović , Procès
Salle d'audience II	08:00 – 08:30, Dragomir Milošević , Conférence de la mise en l'état 09:00 – 13:45, Perišić , Procès 14:15 – 19:00, Šešelj , Procès
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Prlić , Procès 14:15 – 19:00, Djordević , Procès

MERCREDI 8 JUILLET

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Djordević , Procès 14:15 – 19:00, Gotovina et al , Procès
Salle d'audience II	09:00 – 13:45, Perišić , Procès 14:15 – 19:00, Šešelj , Procès
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Prlić , Procès 14:15 – 19:00, Popović et al , Procès

JEUDI 9 JUILLET

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Djordević , Procès 14:15 – 19:00, Gotovina et al , Procès
Salle d'audience II	09:00 – 13:45, Perišić , Procès
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Prlić , Procès 14:15 – 19:00, Popović et al , Procès

VENDREDI 10 JUILLET

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Djordević , Procès
Salle d'audience II	09:00 – 13:45, Perišić , Procès
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Gotovina et al , Procès 14:15 – 19:00, Popović et al , Procès

LUNDI 13 JUILLET

Salle d'audience I	14:15 – 19:00, Perišić , Procès
Salle d'audience II	14:15 – 19:00, Djordević , Procès
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Gotovina et al , Procès 14:15 – 19:00, Prlić , Procès

MARDI 14 JUILLET

Salle d'audience I	14:15 – 19:00, Perišić , Procès
Salle d'audience II	09:00 – 13:45, Djordević , Procès
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Gotovina et al , Procès 14:15 – 19:00, Prlić , Procès

MERCREDI 15 JUILLET

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Perišić , Procès 14:15 – 19:00, Stanišić & Simatović , Procès
Salle d'audience II	09:00 – 13:45, Djordević , Procès
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Gotovina et al , Procès 14:15 – 19:00, Prlić , Procès

JEUDI 16 JUILLET

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Perišić , Procès
	14:15 – 19:00, Stanišić & Simatović , Procès
Salle d'audience II	09:00 – 13:45, Djordjević , Procès
	14:30 – 15:30, Tarčulovski , Conférence de la mise en l'état
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Gotovina et al , Procès
	14:15 – 19:00, Prlić , Procès

VENDREDI 17 JUILLET

Salle d'audience I	09:00 – 13:45, Perišić , Procès
Salle d'audience II	09:00 – 13:45, Djordjević , Procès
Salle d'audience III	09:00 – 13:45, Gotovina et al , Procès

Le calendrier des audiences est provisoire et vous êtes invités à consulter les changements de dernière minute sur le site Internet du Tribunal.

Les audiences publiques du Tribunal sont également retransmises sur le site Internet du Tribunal

LE TPIY A CLOS LES PROCÉDURES CONCERNANT 120 ACCUSÉS – SUR 161

Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (dessaisissement dans l'affaire Tadić), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 120 d'entre elles : 11 ont été acquittées, 60 condamnées (trois sont en attente de transfert pour purger leur peine, 29 sont en cours d'exécution de peine, 26 ont purgé leur peine, deux condamnés sont décédés en cours d'exécution de peine), et 13 ont vu leur affaire renvoyée devant une cour de l'ex-Yougoslavie ; par ailleurs, 36 affaires ont été proclamées terminées à la suite soit du retrait de l'acte d'accusation soit du décès de l'accusé (avant ou après le transfert au Tribunal).

Les procédures en cours concernent 41 accusés : douze sont en appel, 23 sont en procès, et quatre en phase préliminaire de procès ; par ailleurs, deux accusés sont toujours en fuite.

De plus, 30 autres individus ont été jugés ou sont en cours de jugement pour outrage à la Cour.

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la Section LPTV.
Greffier: John Hocking. Chef LPTV : Christian Chartier
Assistante: Gea van der Werf.

Questions et commentaires :

Christian Chartier, Editeur : +31.70.512.52.40, chartier.icty@un.org
Nicolas Beston, Editeur Adjoint: +31.70.512. 89.43, beston@un.org
Gea van der Werf, Assistante: + 31.70. 512. 85.99, vanderwerf@un.org

Nicolas Escot a collaboré à ce numéro du TPIY en Bref

Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands
www.un.org/icty

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité ; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel.
